

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

026/226

POLICE MUNICIPALE: ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DE VENTES AU DÉBALLAGE ORGANISÉES PAR LE MAGASIN « NEW MOD'S » DE MAI À JUILLET 2026.

Le Maire de la commune de Cournon-d'Auvergne,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation routière et de stationnement,

- **Vu** le Code de la route, notamment les articles L.325-1 à L.325-3 et les articles R.417-10, 10° et R.325-3,

- **Vu** l'arrêté municipal du 07 janvier 1965 portant règlement de circulation et de stationnement des véhicules sur le territoire de la commune de Cournon-d'Auvergne,

- **Considérant** la demande de la propriétaire du magasin « New Mod's », sollicitant l'autorisation d'occupation du domaine public portant sur quatre places de stationnement, sises 8 avenue du Maréchal Foch à Cournon-d'Auvergne, afin d'organiser des ventes au déballage de mai à juillet 2026,

- **Considérant** qu'afin d'assurer la sécurité publique, et le bon déroulement de ces manifestations, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules devant le magasin « New Mod's ».

ARRÊTÉ

Article 1^{er}

Le stationnement sera interdit à tous les véhicules sur quatre places de stationnement, sises 8 avenue du Maréchal Foch, de 05h00 à 20h00, le vendredi 29 mai, le vendredi 05 juin, le vendredi 12 juin, le vendredi 03 juillet, le vendredi 10 juillet, le vendredi 17 juillet, le vendredi 24 juillet et le vendredi 31 juillet 2026.

Article 2^{ème}

La mise en place de la signalisation réglementaire sera assurée par l'organisateur.

Article 3^{ème}

Tout véhicule en infraction au présent arrêté fera l'objet d'une contravention et le cas échéant sera susceptible d'être mis en fourrière aux frais et risques du contrevenant.

Article 4^{ème}

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5^{ème}

La Police Nationale, la Police Municipale, le Directeur Général des Services en lien avec la propriétaire du magasin « New Mod's » sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, lequel sera affiché sur le site concerné par la réglementation.

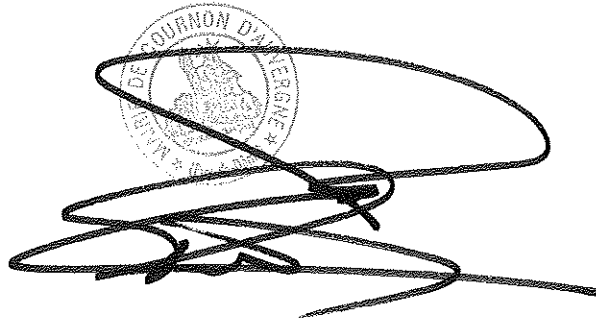
Fait à Cournon-d'Auvergne, le 21 mai 2026.

Certifié exécutoire

Yanik PRIÈRE
Maire de Cournon-d'Auvergne
4^{ème} Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole

Publié le

27 MAI 2026

The image shows a circular official stamp of the commune of Cournon-d'Auvergne, with the text "COURNON D'AUVERGNE" and "15120" visible. Overlaid on the stamp is a large, bold, handwritten signature in black ink.